

PARTIE 2 : détail de l'accompagnement technique et matériel

🔴 ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ET HUMAIN :

Afin d'assurer la pérennité d'un site de compostage, il est indispensable de concevoir le projet de façon détaillée en amont de sa mise en place et d'en assurer un suivi régulier.

C'est pourquoi, le SMND ou ses prestataires seront à vos côtés à chaque étape, en assurant un suivi technique comprenant :

- **Une réunion de préparation¹ afin de :**
 - Rencontrer l'ensemble des personnes impliquées dans le projet,
 - Expliquer le fonctionnement et les tâches de gestion du site,
 - Identifier les référents,
 - Définir l'emplacement des composteurs.
- **L'installation des composteurs et de la signalétique avec présence obligatoire d'au moins 2 personnes** en soutien dont au moins un référent,
- **L'inauguration,**
- **Les suivis techniques :** chaque projet étant particulier, cet accompagnement sera adapté en fonction du projet en question. Le nombre de déplacements pour préparer le projet ainsi que pour en assurer le suivi n'est pas limité,
- **Le premier transfert.**

A noter : dans le cas où ces conditions ne sont plus réunies, le SMND se réserve le droit :

- De mettre fin à son accompagnement,
- Démonter et retirer les composteurs afin d'équiper un autre site.

Pour vous aider dans vos missions, le SMND propose :

- Une disponibilité permanente par mail, téléphone et des déplacements sur site dès que besoin.
- Une formation au tri et au compostage² par nos soins,
- Des sessions annuelles de formation de référent de site de compostage et de guides composteurs (voir ci-dessous).

¹ Voir plusieurs si nécessaires

² En fonction du projet : auprès du personnel de cuisine, élèves, enseignants, habitants...

FORMATIONS 2026 :

Le SMND vous propose de vous former afin de maîtriser les principes fondamentaux du compostage. Ces formations gratuites s'adressent à tous ceux qui souhaiteraient se former sur la thématique du compostage.

FORMATION REFERENT DE SITE DE COMPOSTAGE :

Cette formation est proposée deux fois par an (au printemps et à l'automne).

Elle s'adresse aux personnes chargées de gérer et d'animer un composteur partagé. Elle est importante pour acquérir les bonnes pratiques sur le compostage, identifier les enjeux mais surtout comprendre le rôle du référent de site.

Elle est fortement recommandée aux personnes qui souhaitent participer à un projet de site de compostage partagé.

- **Référent de site de compostage – Durée : ½ journée**



Session Automne :

vendredi 09 octobre 2026

9h00-12h30

FORMATION GUIDE COMPOSTEUR :

Les guides composteur/rice-s sont des ambassadeur/rice-s de la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets, qui maîtrisent les fondamentaux du compostage. Ils ont essentiellement leur place sur les opérations de gestion domestique des biodéchets de leur commune et sur les opérations de compostage partagé et autonome en établissement. Nous organisons une session de formation par an.

- **Guide composteur – Durée : 2 jours ½ (présence obligatoire aux 3 dates)**



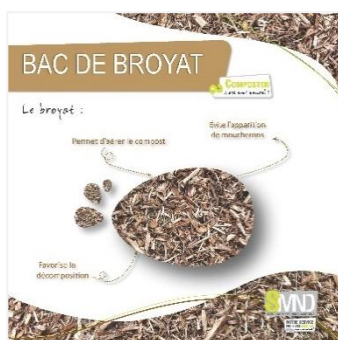
● ACCOMPAGNEMENT MATERIEL :

L'équipement matériel du site de compostage comprend :

- Trois composteurs en bois de 820 litres,
- La signalétique adaptée (plaques),
- Le petit matériel (grilles anti-rongeurs, griffe à main, fourche et aérateur de compost).



Sur chaque composteur sera fixée une plaque aluminium composite de 30x30 cm spécifiant l'utilité du composteur :



Le Syndicat Mixte Nord Dauphiné prend en charge financièrement :

- Les composteurs, la signalétique et le petit matériel,
- L'entretien des composteurs et de la signalétique (qui restent propriété du syndicat et sont mis à disposition des demandeurs).

L'entretien des abords des composteurs est à la charge des demandeurs, ainsi que le remplacement du petit matériel en cas de détérioration.